

PROCHAINE SESSION : août 2025 à juin 2026

1 AN

Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente

BTSA ACSE

Analyse Conduite Stratégie de l'entreprise agricole

La formation est destinée au titulaire d'un bac + 2 et vise à compléter ses connaissances en gestion d'une entreprise agricole (technique, économique...). La double compétence que confère le BTSA ACSE rendra pertinente sa capacité à réaliser un diagnostic technico-économique afin de fournir un conseil complet sur la mise en place de projets ou la résolution de problèmes

>>> EVALUATION/VALIDATION

Passage des épreuves certificatives du BTSA ACS'AGRI (niveau 5) relevant du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt (MASAF)

>>> DÉBOUCHÉS

CHEF D'EXPLOITATION
SECOND D'EXPLOITATION
CONSEILLER AGRICOLE
AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
ANIMATEUR ET AGENT DE DÉVELOPPEMENT

>>> POURSUITE D'ÉTUDES

CERTIFICATS DE SPÉCIALISATION
BACHELOR
LICENCES PROFESSIONNELLES
ÉCOLES D'INGÉNIEUR...

Taux de réussite
(2024)



Insertion
Professionnelle
(23-24)



Poursuite
d'étude
(23-24)

A 6 mois

DANS LE MÊME DOMAINE

BTSA ACS'AGRIEN 2 ANS*

BTSA TECHNICO-COMMERCIAL VINS BIERES ET SPIRITUEUX EN 1 OU 2 ANS*

BTSA VITICULTURE ŒNOLOGIE EN 1 OU 2 ANS*

*2 ans si titulaire du bac, 1 an si titulaire d'un bac + 2



VIVARAIS FORMATION

111 av. du 8 mai 1945 | TOURNON-SUR-RHÔNE (07)

www.vivaraiss-formation.com

LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU MOTEUR

Association loi 1901 immatriculée sous le numéro SIRET : 38881118400026
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).

CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 07 14 50

Référent pédagogique :

Julien SALLES >>> julien.salles@cneap.fr

Recrutement :

Christine CHABANAS >>> christine.chabanas@cneap.fr

Référente administrative :

Sandrine MONTAGNE >>> sandrine.montagne@cneap.fr



vivaraiss@cneap.fr



PORTES OUVERTES : 18 JANV - 22 MARS - 12 AVRIL - 25 juin / REUNIONS EN VISIO : 19 FEVRIER - 21 MAI

BTSA ACSE **Le contenu de la formation**

742 h

DOMAINE PROFESSIONNEL

642 h

COMPTABILITÉ GESTION FISCALITÉ DROIT ASPECTS JURIDIQUES	Tenue d'une comptabilité, enregistrements comptables, diagnostics technique, économique et financier, étude de projets, fiscalité : bénéfices agricoles, optimisation fiscale et sociale, les sociétés en agriculture, transmission de l'exploitation, régimes matrimoniaux, successions, statuts des personnes travaillant sur l'exploitation, assurances, baux ruraux	160 h
ECONOMIE AGRICOLE	Diversité des politiques publiques, environnement professionnel et territorial	98 h
STRATÉGIES D'ENTREPRISE	Fonctionnement de l'exploitation dans son environnement, diagnostic global et conseils stratégiques basés sur des cas concrets	28 h
MARCHÉS ET FILIÈRES	Etude de filières, mise en marché des produits agricoles, stratégies d'approvisionnement	35 h
CONDUITE D'ATELIERS AVEC ÉTUDES COMPARATIVES ET SYSTÈMES	Productions céréalières : gestion d'un système de cultures, conduite, résultats... Productions animales et gestion du système fourrager : conduite de troupeaux, gestion du système fourrager, analyse des résultats... Cultures pérennes : verger/vigne, choix techniques, résultats... Construction d'un système biotechnique viable et innovant : AB...	184 h
ACTIVITÉS PLURIDISCIPLINAIRES		137 h

M.I.L. ET ACCOMPAGNEMENT

100 h

M.I.L.	Accueil à la ferme OU installation et salariat en agriculture OU conduite d'un troupeau caprin en AOP Picodon	60 h
M11	Accompagnement personnel et professionnel	40 h

Contact régulier avec les professionnels : agriculteurs, banquier, conseiller de gestion, conseiller d'entreprise, techniciens agricoles, fiscaliste

>>> PRE-REQUIS / CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un bac + 2 ou d'un diplôme ou titre de niveau 5 (120 crédits ECTS) ou équivalent
- Assister à une réunion d'information, passer un entretien individuel, étude du dossier et possibles tests de positionnement
- Avoir moins de 30 ans (pour être éligible au Contrat d'apprentissage)
- Avoir un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (exploitation agricole, organisme agricole, groupement d'employeurs agricoles) et/ou un stage en entreprise
- Autre statut nous contacter
- Motivation
- Mobilité géographique

>>> MODALITÉS / DELAI D'ACCÈS

Information préalable, Dossier de candidature, Traitement dans les 15 jours après réception du dossier complet.

>>> MODALITÉS DE FORMATION ET FINANCIÈRES

- Rentrée : août 2025
- Durée : 1 an, soit 742 heures
- Effectif minimum : 12 apprenants
- Alternance : 2 semaines en centre/2 semaines en entreprise
- Formation sous la responsabilité d'un formateur de niveau 6 : Vivaraï Formation et son équipe de formateurs sont habilités par la DRAAF à conduire cette formation selon la modalité CCCF
- Participation aux charges périphériques : 95 €/an
- Prix 15,90€/heure en centre (Cf CGV) pour les stagiaires de la FPC
- Diplôme pouvant être validé par la VAE (validation d'acquis de l'expérience) nous contacter.

>>> LES + DE LA FORMATION

- Pour les apprentis, la formation est prise en charge par l'OPCO et la rémunération est versée par l'employeur
- Accompagnement dans la recherche d'entreprises

TOUTES NOS FORMATIONS SUR WWW.VIVARAIS-FORMATION.COM

VIVARAIS
FORMATION

Akteap
CFA
CFC

